



# TABLE DES MATIÈRES

AJOUTS ET MODIFICATIONS RELATIVES À CETTE VERSION (20160420)	3
INTRODUCTION	4
CONFIGURER LES OPTIONS DU MODULE	
Configuration de l'API  Catégories  Modèle d'activité  Options sur les activités  Options de sauvegardes et de duplications	5 5 6 6
CRÉER UNE ACTIVITÉ VIA AVEC MOODLE	8
ACCÉDER À UNE ACTIVITÉ VIA DANS MOODLE	12
UTILISER LE BLOC DES ENREGISTREMENTS	15
BLOC DES ACTIVITÉS PERMANENTES	15
ASSISTANCE TECHNIQUE	16

# Ajouts et modifications relatives à cette version (20160420)

#### **Nouveautés**

#### Dépendance

Nécessite la version de Via 8.6 ou plus.

#### Visuel

Le visuel des pages « Via – Classe virtuelle » s'intègrent mieux au thème Moodle choisi par l'utilisateur. Le module utilise la police de caractères « Font Awesome » (« Font Awesome » est *open source* et compatible GPL).

#### Association des utilisateurs

L'association des utilisateurs a été déplacée dans la page de création d'activités.

#### Gestion des documents

Dans la page des détails de l'activité « Via – Classe virtuelle » une nouvelle section est disponible « Contenu à télécharger ». Cette section apparaîtra au-dessus de la liste des enregistrements et la liste des utilisateurs associés. Cette section permet d'importer et de partager des documents dans Via à partir de cette page.

L'utilisation de cette option est décrite dans la section « Accéder à une activité Via dans Moodle ».

#### Modèle d'activité

Une nouvelle option a été ajoutée dans la page Paramètres du module « Via – Classe virtuelle », cette option vous permet de synchroniser les paramètres par défaut pour la création d'activités de Via vers Moodle. Par la suite ces valeurs seront ajoutées à la page de création d'activités comme valeurs par défaut, mais resteront modifiables pour chaque nouvelle création.

#### **Autres modifications**

Depuis Moodle 2.7, les appels *crons* sont désormais considérés comme des « Traitements du *cron* des plugins obsolètes » (legacy\_plugin\_cron\_task). Ceux-ci ont donc été remplacés par des tâches pour se conformer au nouveau standard Moodle.

La synchronisation des inscriptions automatiques se fera désormais que pour les activités Via à venir et les activités permanentes, cette modification allégera les appels *cron* qui causaient des erreurs dans les plus grandes instances. Pour les activités passées, la synchronisation se fera lors de l'accès à l'activité pour donner accès aux enregistrements aux nouveaux inscrits.

Si l'option « Limiter la suppression d'activité » est cochée dans les paramètres du module, les enregistrements ne pourront pas être supprimés à partir de Moodle.



## Introduction

Le module Via (<u>Via eLearning&eMeeting</u>) vous permet de créer des rencontres en classe virtuelle synchrone afin d'échanger en direct à l'aide de la voix et la vidéo pour :

- des classes à distance en temps réel
- des réunions, des travaux d'équipes
- du tutorat
- des séminaires, etc.

L'outil permet notamment de gérer des sous-groupes de travail, d'annoter, de partager son écran, d'importer/présenter des documents et d'échanger par la voix/vidéo.

L'option *Inscription des participants* vous permet d'inscrire manuellement les utilisateurs ou encore de les synchroniser automatiquement avec les droits de votre espace Moodle par la sélection de l'option *Inscription automatique*. La section Paramètres de sessions vous permet de paramétrer l'enregistrement des rencontres et leur disponibilité.

Les utilisateurs Moodle ont donc accès à (dépendamment de leurs droits et des configurations) :

- La création d'activités de classe synchrone à distance et de réunion en webconférence
- Aux enregistrements des rencontres
- La synchronisation des droits d'accès manuelle ou automatique (en phase avec les inscriptions et droits dans l'espace Moodle).
- Un bloc d'affichage des enregistrements.

# Configurer les options du module

La configuration de l'API est nécessaire avant de créer des activités sous « Administration du site-> Plugins-> Modules d'activité-> Via - Classe virtuelle ». Plusieurs autres configurations peuvent être paramétrées ici et s'appliqueront à toutes les activités Via.

#### Configuration de l'API

Le module « Via – Classe virtuelle » fonctionne à l'aide de l'API de Via eLearning&eMeeting. Afin de communiquer avec le service Via, votre administrateur doit paramétrer 4 informations. Sans ces 4 informations, il n'est pas possible d'intégrer le module ViaMoodle.



L'URL de l'API de Via correspond à l'adresse web du service API qui est appelé par le module.

Les portails Via peuvent héberger plusieurs silos distincts. La **Clé Via (CieID)** est une version chiffrée permettant de savoir dans quel silo les activités et utilisateurs doivent être créés.

La **Clé API** est une version chiffrée d'une combinaison d'informations propres à votre serveur Moodle et son existence sur votre réseau. Elle permet de garantir que l'appel à l'API Via est fait à partir de votre serveur.

Important : Le bouton tester la connexion permet aussi de valider la version du module versus la version de Via pour voir si celles-ci sont compatibles. Nous vous suggérons donc fortement de tester la connexion avant de continuer l'installation. Pour cette version du module (20160420) la version 8.6 de Via est requise.

La **Clé Moodle** est une version chiffrée du compte utilisateur générique à votre organisation qui a les droits d'appels à Via. L'ensemble des modifications adressées à Via par votre module ViaMoodle sont personnifiées par cet utilisateur générique.



Important : Si vous ne possédez pas ces 4 informations et que vous utilisez une version antérieure du module, veuillez à les obtenir AVANT d'effectuer votre mise à jour.

### Catégories

Des catégories peuvent être créées dans le portail Via afin de produire des rapports d'utilisation en fonction des catégories associées.



#### Modèle d'activité

Les valeurs sauvegardées dans le portail Via seront appliquées comme valeurs par défaut pour les activités Via créées dans Moodle si vous synchronisez les informations à l'aide de ce bouton.



### Options sur les activités

#### Accès au portail

Permet aux utilisateurs d'accéder au portail Via à partir de leur état de session dans Moodle. En effet, lorsque l'utilisateur accède à une activité Via à partir de Moodle, son état de session est actif dans le portail Via et il est en mesure, simplement en ouvrant un nouvel onglet de son navigateur et en accédant au portail, de s'y connecter sans avoir à entrer de code utilisateur/mot de passe (authentification unique). Autrement, si l'option n'est pas activée, l'utilisateur ne peut pas se connecter au portail Via à partir de son état de session Moodle.

#### Afficher la liste des utilisateurs associés pour tous

Cette option permet au gestionnaire Moodle de choisir si les listes d'utilisateurs associés à une activité Via seront visibles pour tous, ou seulement pour ceux avec les droits d'édition.

#### Confirmation de disponibilité

Anciennement appelé « Confirmation de présence » ce qui portait à confusion depuis la création du rapport de présence.

Si cette option est cochée, l'option est disponible lors de la création d'activités. Cette option permet aux participants de confirmer leur disponibilité pour l'activité.

#### Synchroniser les informations des participants

Cette option permet de synchroniser les informations des utilisateurs, incluant leur avatar, lors de leur connexion à Via. Même si cette option est cochée, le code d'utilisateur Via, le type d'utilisateur Via et le mot de passe dans Via ne seront pas mis à jour.

#### Télécharger les enregistrements

Si cette case est cochée, les utilisateurs avec droit d'édition seront autorisés à exporter des enregistrements Via et pourront les rendre disponibles aux participants. Avant de cocher cette case, veuillez contacter votre représentant SVI eSolutions afin de valider que votre serveur le permette.

#### Rapport de présence sur les activités

Si cette case est cochée, il vous est alors possible de fixer un temps minimum de présence (en minutes) afin que vos utilisateurs soient considérés comme présents dans votre activité. Ainsi, si vous fixez à 50 minutes le seuil de présence pour votre activité, et que votre utilisateur s'y connecte pendant 48 minutes, il sera considéré comme absent par le système.

#### Activité permanente

Cochez cette case si vous désirez que vos utilisateurs puissent créer des activités permanentes (qui n'ont pas de date de début et de fin).

#### Limiter la suppression d'activité

Si cette case est cochée, les activités seront supprimées dans Moodle, mais pas dans Via. Ceci limite aussi la suppression des enregistrements.

#### Spécifier une page d'assistance technique

Par défaut, la page d'assistance technique affichera les informations fournies dans Via. Vous pouvez spécifier une page personnalisée d'assistance en appelant directement l'URL. Cela peut être une page créée dans Moodle ou un autre site.

Exemples:

/mod/page/view.php?id=xx

http://www.nomdusitemoodle/mod/page/view.php?id=xx,

http://www.mapagepersonnalise.com

### Options de sauvegardes et de duplications

#### Sauvegarde d'activité et les options de duplication

Inclure dans la duplication 🕝 Défaut : Oui

via | via\_duplicatecontent Si cette case est cochée, les tableaux blancs et sondages d'une activité seront inclus à la nouvelle activité créée pendant le processus de duplication. Les utilisateurs et les documents sont toujours inclus dans ce processus.

Inclure dans la sauvegarde de cours 🕝 Défaut : Oui

via | via\_backupcontent Si cette case est cochée, les tableaux blancs et sondages d'une activité seront inclus dans la sauvegarde du cours. Les documents sont toujours inclus dans ce processus tandis que l'ajout des utilisateurs est facultatif.

#### Inclure dans la duplication

Si cette case est cochée, les tableaux blancs et sondages d'une activité seront inclus dans la nouvelle activité créée pendant le processus de duplication. Les utilisateurs et les documents sont toujours inclus dans ce

#### Inclure dans la sauvegarde de cours

Si cette case est cochée, les tableaux blancs et sondages d'une activité seront inclus dans la sauvegarde du cours. Les documents sont toujours inclus dans ce processus tandis que l'ajout des utilisateurs est facultatif.

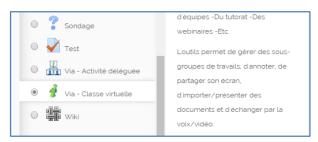
### Créer une activité Via avec Moodle

La création des activités nécessite des droits d'édition de contenu dans les environnements Moodle puisqu'il s'agit d'un objet de type activité.

- 1) Activez le mode Édition
- 2) Sélectionnez la section dans laquelle ajouter l'activité Via et cliquez sur la fonction « Ajouter une activité ou une ressource »



- 3) La fenêtre « Ajouter une activité ou une ressource » s'affiche. Sélectionnez l'item « Via –classe virtuelle » et appuyez sur le bouton « Ajouter » au bas de la fenêtre.
- Vous devrez alors compléter les informations afin de créer une nouvelle activité Via.



#### Paramètres éditables lors de la création d'une activité :

- 1) <u>Titre</u>: ceci sera le nom affiché dans la page de cours. Voir la section « Accéder à une activité Via dans Moodle » pour un exemple. Le titre sera aussi affiché du côté de Via. Par conséquent, si vous avez plusieurs cours avec le même type d'activité, nous vous suggérons de leur donner un nom spécifique pour faciliter les recherches.
- 2) <u>Description</u>: ceci sera visible dans la page des détails de l'activité seulement, à moins d'avoir coché l'option « Afficher la description sur la page de cours ».
- 3) <u>Durée</u>: vous pouvez créer une activité avec une date, heure et durée spécifiques. Pour ces activités, vous pouvez aussi envoyer un courriel de rappel automatisé. Sinon, vous pouvez créer une activité permanente, si l'option est permise dans la page de paramètre au niveau du module, celle-ci reste disponible en tout temps. Dans le cas d'une activité permanente, Moodle ne peut envoyer un courriel de rappel. Cependant, un courriel personnalisé peut être envoyé à partir de la page des détails de l'activité. Si l'option de présence a été activée, le nouveau champ « Temps minimum requis de présence » apparaît. Par défaut, 50% de la durée en minutes de l'activité sera affichée. Ce champ reste éditable même après la fin de l'activité, et les statuts seront recalculés en fonction de la nouvelle valeur.
- 4) Paramètres de la session :
  - a. <u>Type d'activité</u> : correspond aux types d'activité dans Via.
    - i. Standard: rencontre interactive, tous les types d'utilisateurs peuvent interagir.
    - ii. Webinaire: rencontre de type « présentation », seuls les présentateurs et animateurs peuvent présenter. Les participants ne peuvent que clavarder (interactions limitées).
  - Liste des participants : si l'option « Webinaire » est choisie comme type d'activité, cette option devient active.
    - i. Afficher : la liste des utilisateurs connectés dans l'interface synchrone sera présente
    - ii. Cacher: il n'y aura aucun participant affiché dans l'interface synchrone
  - <u>Choisissez la version de VIA</u>: ceci dépend des options sauvegardées dans l'organisation du côté de Via.
    - i. Utiliser la version 6 de VIA

- ii. Utiliser la version la plus récente de VIA
- d. Qualité multimédia : correspond aux qualités définies dans Via.
  - i. Qualité de base
  - ii. Qualité standard
  - iii. Qualité supérieure
- e. Mode d'enregistrement:
  - i. Désactivé il sera impossible d'enregistrer les activités dans Via.
  - ii. *Unifié* sera disponible à la fin de l'activité et joindra toutes les portions enregistrées de cette activité en un seul enregistrement. N'est pas possible pour une activité permenante.
  - iii. Multiple permet d'avoir plusieurs enregistrements distincts pour une même activité.
- f. <u>Enregistrement</u>: cette option est seulement disponible si le mode d'enregistrement est autre que « désactivé ».
  - i. Automatique démarrera de façon automatique lors de l'accès à l'activité.
  - ii. *Manuel* le présentateur devra le démarrer dans l'interface synchrone en cliquant sur le contrôle de l'enregistrement.
- g. <u>Autoriser le visionnement d'enregistrements</u>: en choisissant « Oui », vous rendez les enregistrements disponibles pour que les participants du cours puissent les visionner. Il est toujours possible de cacher certains enregistrements. Par contre, si vous choisissez « non », les enregistrements ne seront pas disponibles même s'ils sont marqués comme « publics » du côté de Via.
- h. Salle d'attente : correspond aux options définies dans Via.
  - i. Ne pas utiliser (désactivé) : les participants pourront accéder à l'activité, même si l'hôte n'est pas là.
  - ii. En l'absence de l'hôte (automatique) : les participants pourront accéder seulement lorsque l'animateur principal/hôte sera présent dans l'activité.
  - En attente d'autorisation (manuel) : l'hôte devra autoriser chaque participant à entrer dans l'activité.
- i. <u>Confirmation de disponibilité</u>: cette option n'apparaîtra que si l'option est activée pour le plugin. Voir la section « Configurer les options du module ». Si cette option est activée, une colonne de plus apparaîtra dans la liste des participants avec le statut des confirmations pour chaque utilisateur.
- j. <u>Activer le mode vidéo pour les appareils mobiles</u>: Si vous cochez la case, un codec vidéo moins performant sera utilisé et les gens sur terminaux intelligents (téléphones et tablettes) pourront voir les vidéos des participants. Si la case n'est pas cochée, un codec vidéo plus performant (H264) sera utilisé et les utilisateurs sur mobiles ne recevront pas les vidéos des participants, mais seulement la voix. Ils auront, malgré tout, accès à l'ensemble des autres fonctions multimédia (documents, annotations, partage d'écran, etc.).
- 5) <u>Catégories</u>: cette option n'apparaîtra que si l'option est activée pour le plug-in. (Voir la section « Configurer les options du module »). Ceci ne fait PAS référence aux catégories dans Moodle, mais plutôt aux catégories créées dans Via et n'affecte les activités que du côté de Via. Les catégories créées dans Via ne sont pas automatiquement disponibles dans Moodle, elles doivent être ajoutées. Il est aussi possible d'ajouter une catégorie par défaut, mais celle-ci restera éditable. Pour configurer les catégories, cliquez sur : « Administration du site -> Plugins -> Module d'activités -> Via ». Cocher la case « Catégories » pour faire afficher le bouton « Configurez les catégories ».

6) <u>Inscription des participants</u>: il y a deux types d'inscriptions: l'inscription <u>manuelle</u> et l'inscription <u>automatique</u>.



- a. Inscription manuelle: les participants doivent être ajoutés à partir de la liste des participants. Le choix se fait parmi la liste des « Participants potentiels » (gauche) et doivent être ajoutés à l'aide des flèches aux colonnes « Participants » ou « Animateurs » dans la section de droite. Il est aussi possible de remplacer l'hôte par un utilisateur d'une des listes.
- b. Inscription automatique: tous les utilisateurs inscrits au cours seront ajoutés à l'activité Via. Si un étudiant est ajouté au cours après la création de l'activité Via, il sera ajouté lors du prochain cron, ce qui peut prendre jusqu'à 10 minutes. Si par contre il accède à l'activité avant que le cron l'ait ajouté, il sera ajouté à l'affichage de la page des détails de l'activité. Les utilisateurs inscrits avec des droits d'édition dans le cours moodle seront automatiquement synchronisés comme animateurs.

Toujours en mode *Inscription automatique*, le créateur peut ajouter automatiquement tous les étudiants de l'espace Moodle avec <u>par défaut</u> le statut d'animateur dans l'activité. Cette option n'est pas disponible en *Inscription manuelle*.

Seulement les 50 premiers utilisateurs seront synchronisés avec Via. Ceci ne les empêchera toutefois pas de se connecter à Via. Ils seront validés et ajoutés à Via lorsqu'ils cliqueront sur le bouton « Accéder ». Si par contre, vous voulez forcer la synchronisation de tous les

utilisateurs, soit par exemple, avant de répartir les utilisateurs dans les ateliers, vous pouvez le faire en cliquant sur le bouton « Associer tous les utilisateurs ».

Les utilisateurs seront automatiquement associés à l'activité lors de leur connexion. Si vous souhaitez les associer au préalable afin de les répartir dans les ateliers, cliquez ici : Assosier tous les utilisateurs

Pour voir la liste des participants, l'utilisateur doit avoir un rôle avec le droit d'édition dans Moodle. Pour accéder à la liste des participants, il faut afficher les détails de l'activité.

L'utilisateur qui créera l'activité sera ajouté comme hôte de façon automatique, mais cela reste éditable. Il ne peut y avoir qu'un (1) seul hôte par activité.

Les utilisateurs restent éditables en tout temps.

7) <u>Réglages courants</u> : l'option Moodle mode de groupe n'est pas supportée, mais les groupements si.

Pour créer les groupes et groupement il faut aller dans la section « Administration du cours -> Utilisateurs -> Groupes , créer vos groupes et ajouter des utilisateurs à vos groupes », puis dans la section « Groupements -> créer vos groupements ».

Pour Moodle 2.7 - cochez la case « Disponible pour les seuls membres des groupes du groupement »¹, puis choisissez le groupement qui aura accès à l'activité. Vous avez les deux choix d'inscriptions, automatique (inscrit tous les utilisateurs du groupement à l'activité) ou le mode manuel (inscrit certains utilisateurs du groupement).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cela doit être activé au niveau du site dans les Réglages expérimentaux « Administration du site -> Développement -> Expérimental -> Réglages expérimentaux »



Pour Moodle 2.9 et plus – il faut activer « Restreindre la disponibilité » et ajouter une restriction de groupement.



Cette restriction sera affichée dans la page de cours, et donc tous ceux qui ne sont PAS dans le groupement ne verront pas le nom de l'activité dans le cours



8) Options supplémentaires: Selon la configuration de votre Moodle, vous aurez ici plus d'options comme « Restreindre la disponibilité », « Achèvement d'activité », etc. Pour mieux comprendre la configuration de ces options, veuillez faire référence à la documentation de la communauté Moodle (moodle.org).

Toutes ces options sont éditables avant le début de l'activité autant du côté de Moodle que de Via. Si une modification est faite du côté Moodle, les informations seront mises à jour du côté de Via instantanément. Si une modification est faite du côté de Via, une mise à jour sera faite du côté de Moodle quand la page des paramètres de l'activité est appelée ou si un utilisateur accède aux détails de l'activité et que la dernière modification a été faite il y a plus de 10 minutes.

### Accéder à une activité Via dans Moodle

Pour accéder à une activité Via, cliquer sur le lien qui apparaît dans le cours. Si le mode d'inscription de l'activité est automatique, tous les participants (étudiants) du cours Moodle auront accès à l'activité. Si vous voulez permettre l'accès à seulement certains participants, vous devez choisir le mode d'inscription manuel et choisir les participants qui auront droit d'y accéder.



En cliquant sur le lien de l'activité, les détails de l'activité, ainsi que le bouton d'accès seront affichés. La vue des détails et les options seront différentes selon que l'on soit étudiant ou enseignant.

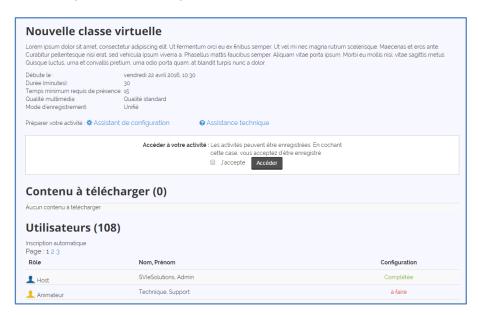
**L'étudiant** verra les informations de base telles que la description, la date, l'heure de début, la durée de l'activité, le temps minimum requis de présence, la qualité multimédia, le mode d'enregistrement. L'étudiant aura aussi accès à l'assistant de configuration et à l'assistance technique. Si l'activité est enregistrée, le participant devra accepter d'être enregistré pour y accéder.

S'il y a des documents téléchargeables ils seront disponibles ici avec des informations sur les documents, tels que le type, la taille, le nombre de pages, etc.

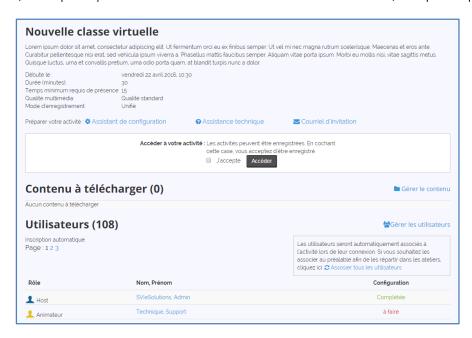
S'il existe des enregistrements et que l'enseignant a choisi de les partager, ils seront affichés ici.

Si l'étudiant participe au cours sur mobile ou sur tablette, il sera redirigé vers ViaMobile et connecté de façon automatique sans devoir s'identifier (la version de Via doit être 5.5 et plus, l'application ViaMobile doit être installée sur l'appareil et la version du plug-in Via pour Moodle doit être 2.20130920 et +).

Avant une activité ou pour les activités permanentes, la liste des utilisateurs associés à l'activité est visible à tous avec le rôle, le nom (avec un lien vers le profil si l'utilisateur a le droit d'édition), les informations de configuration, et la confirmation de disponibilité (si cette option est activée).



L'enseignant (ou n'importe quel autre utilisateur avec le droit d'édition dans Moodle) aura plus d'options :



- **Courriel d'invitation** : Cette option permet d'envoyer un courriel personnalisé à tous les participants. Un éditeur de texte a été ajouté pour permettre de modifier la mise en page du texte personnalisé.
- **Gérer le contenu** : L'utilisateur peut importer du contenu de son ordinateur.
- **Gérer la liste utilisateurs** : Cette action ramène l'utilisateur aux paramètres de l'activité au niveau de l'association des utilisateurs.
- La liste des enregistrements affiche tous les enregistrements reliés à l'activité et permet plusieurs actions :





#### 1. Modifier:

- le titre
- rendre les téléchargements publics
- Modifier le droit d'accès à l'enregistrement
  - Visible pour ceux avec droit d'édition = caché pour les étudiants
  - Visible pour ceux associés à la classe virtuelle = visible

- 2. <u>Supprimer</u> les enregistrements individuellement seulement si l'option « Limiter la suppression d'activité » au niveau du plugin n'est pas cochée.
- 3. <u>Exporter l'enregistrement</u>: pour que les téléchargements soient disponibles vous devez l'avoir exporté au préalable. Pour l'exporter, vous devez avoir le droit d'édition pour cliquer sur « Visionner/Exporter ». Puis cliquer sur l'icône « Exporter ».



Vous pourrez donc choisir le format d'exportation, ceci peut prendre un certain temps. Une fois l'exportation terminée, vous recevrez un courriel automatisé à partir de Moodle, vous informant que l'exportation est prête. Il est possible de faire une requête d'exportation pour plus d'un format à la fois.

Une fois exporté, vous pouvez télécharger l'enregistrement et l'ajouter à votre cours Moodle en tant que vidéo ou vous pouvez le rendre téléchargeable pour



les participants. Pour ceci, il faut cocher la case « L'enregistrement est téléchargeable » dans la page de modification de l'enregistrement et rendre l'enregistrement public. Un lien pour le téléchargement s'ajoutera à la ligne de l'enregistrement.

**Liste d'état de présence :** Une fois une activité terminée et si l'option « afficher l'état de présence » a été cochée dans le paramètre du module, la liste des utilisateurs sera remplacée par la liste de présence et le statut de présence dépendamment du nombre de minutes saisies dans les paramètres de l'activité.



# Utiliser le bloc des enregistrements

Le bloc des enregistrements est disponible dans les cours. Il donne accès à tous les enregistrements disponibles dans ce cours, peu importe l'activité.

Des liens rapides vers l'assistant de configuration et l'assistance technique sont disponibles au bas du bloc.



# Bloc des activités permanentes

Le bloc Via pour les activités permanentes est disponible dans l'espace cours. Il offre un accès rapide à toutes les activités permanentes disponibles dans ce cours.



Les utilisateurs verront toutes les activités visibles (qui ne sont pas cachées dans Moodle), même celles auxquelles ils ne sont pas inscrits. Ils ne pourront cependant pas accéder à ces activités ou consulter les enregistrements.



# Assistance technique

